LE 4 PAGES 2018

du rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets de la Communauté de communes de Sablé sur Sarthe

Ce document est une synthèse du rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets disponible dans sa version complète sur le site sablesursarthe.fr

1 IDENTITE DE LA COLLECTIVITE

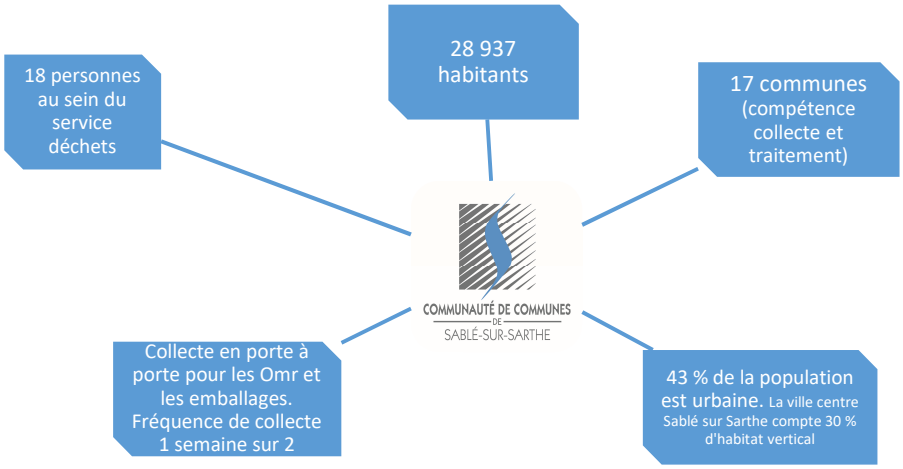

La Communauté de communes de Sablé sur Sarthe dispose des compétences Collecte et Traitement des déchets ménagers et assimilés. La collecte des bacs Omr et des sacs jaunes est assurée en **régie** de même que le haut de quai de déchèterie.

Depuis 2013, les usagers du territoire sont soumis à la **Redevance gestion de déchets dite Incitative**. Deux factures semestrielles leurs sont envoyées dans l'année avec un seuil minimum de 5 levées de bac ordures ménagères facturé par semestre.

2 LES INSTALLATIONS DE GESTION DES DECHETS DE LA COLLECTIVITE

Déchèterie

Quai de transfert des ordures ménagères

Sur son territoire, la collectivité gère

-1 déchèterie réservée aux particuliers du territoire (contrôle d'accès). Plus de 104 500 passages en 2018. Basée à Solesmes

- 1 centre de transfert pour les ordures ménagères. Basé à Vion

- 1 site pour les ateliers communautaires où sont basés les agents et le parc de bennes. Site mutualisé avec le service Voirie, localisé à Solesmes.

Le site d'enfouissement pour les ordures ménagères et le centre de tri des emballages ménagers appartiennent au groupe Séché et sont basés à Changé les Laval (53).

3 Collecte et traitement des dechets

Production totale de déchets pour la collectivité
14 628 tonnes

505.5 kg de déchets par hab/an

En 2018, les quantités de déchets collectés sur le territoire sont en augmentation de 4.7 %.
Cette hausse s'explique par l'augmentation des tonnages de verre et des tonnages de déchèterie (+6%).
Après une baisse bien marquée de la production d'OMr en 2013, 2014, la tendance est à une légère mais constante augmentation (+1.7% /2017 soit +6% /2014)

▶ Quels sont les dechets collectes ?

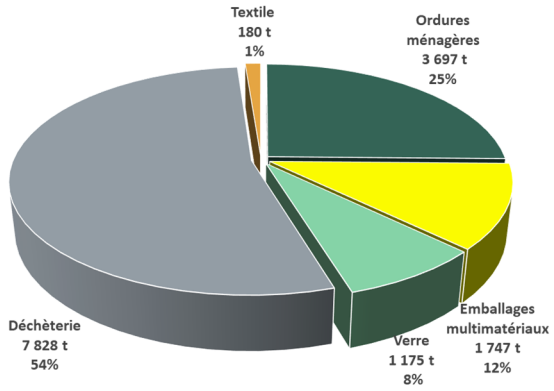

127,8 kg/hab/an	• d'ordures ménagères
60,4 kg/hab/an	• d'emballages multi matériaux
40,6kg/hab/an	• de verre
270,5 kg/hab/an	• d'apports en déchèterie
6,2 kg/hab/an	• de textile

▶ Quel traitement pour quel dechet ?

Enfouissement
4 969 t soit 34 %
- Ordures ménagères 3 697t
- Encombrants apportés en déchèterie 1 272 t

Valorisation matière
6 201 t soit 42,4 %
- Emballages ménagers 815t
- Papiers 534 t
- Verre 1175 t
- Gravats 1 724 t
- Ferraille 290 t
- Bois 457 t
- Cartons 213 t
- Plastiques 60 t
- Mobilier 504 t
- Textile 180 t
- DEEE 249

Valorisation énergétique/ Dépollution
456 t soit 3,1%
- Refus de tri (CSR) 98,5t
- Films plastique non PE (CSE) 290 tonnes
- Déchets ménagers spéciaux 50,6 t
- Autres déchets (piles, huile, batterie.) 17,2 t

Valorisation organique
2 922 t soit 20%
- Déchets verts 2 922 t
- Compostage

Réemploi
69 t soit 0,5%
- Déchets du réemploi en déchèterie 69 t

4 Les performances du tri des emballages et du papier

18.5 kg/hab/an de papier valorisé + 28.2 kg/hab/an d'emballages valorisés + 40.6 kg/hab/an de verre valorisé = 87.3 kg/hab/an d'emballages valorisés

Sopalins, mouchoirs en papier, barquettes alimentaires non vidées sont les erreurs de tri qui sont le plus souvent constatées dans les bacs et sacs jaunes sur le centre de tri. Sur l'année, le taux moyen des refus de tri est de **12,8%** dans les bacs et sacs jaunes. Erreurs de tri en augmentation par rapport à 2017.
Ce taux peut atteindre 43 % dans les conteneurs semi enterrés.
En 2018, ce sont **98 tonnes** de déchets d'emballages qui ont été facturées comme Erreurs de tri.

5 LES APPORTS EN DECHETERIE

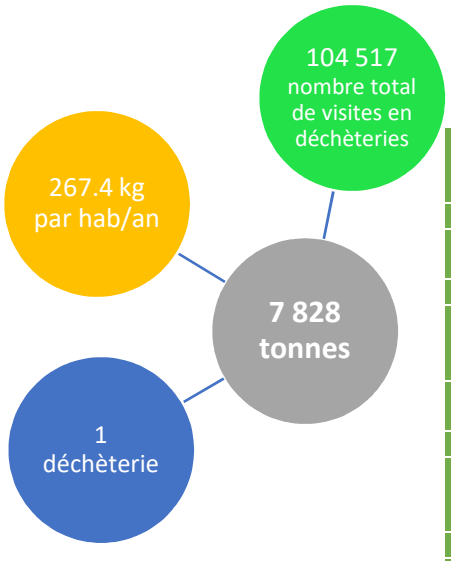

Seuls les particuliers du territoire ont accès à la déchèterie ; le nombre de passages est illimité.

Pour la sécurité de tous, des sécurités haut de quai ont été installées en 2018.

Types de déchets	Type de valorisation/élimination	Tonnage en tonnes	Tonnage en kg/hab
Déchets verts	Compostage	2 922	99.8
Gravats	Sous couche routière et remblai	1 724	58.9
Encombrants	Enfouissement	1 272	43.5
Mobilier	Recyclage et valorisation énergétique	503.7	17.2
Bois	Recyclage panneaux de particule	457	15.6
Ferraille	Recyclage matière	290	9.9
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	Recyclage	249	8.5
Cartons	Recyclage matière	213.4	7.3
Réemploi	Réparation, revente	69	2.4
Plastique	Recyclage matière	60	2
Déchets Diffus Spécifiques	Elimination	50.6	1.7
Autres déchets	Elimination	17.3	0.6
...			
	Total	7 828	267.4

L'année précédente, le total des déchets apportés en déchèterie a été de 7 432 t soit une augmentation de +5% des apports

6 COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DES HABITANTS

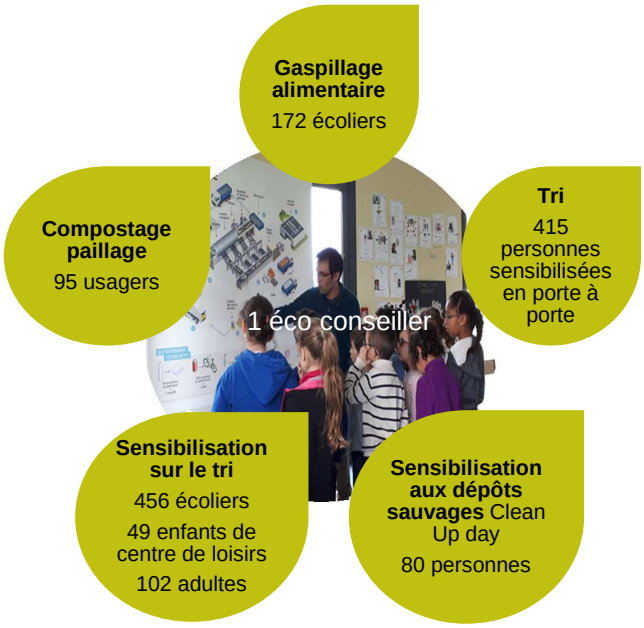

L'éco conseiller sensibilise au tri les usagers en se déplaçant là où des erreurs de tri sont constatées. Il réalise aussi des animations dans les écoles, bibliothèque, foyers pour sensibiliser au tri, à la prévention des déchets.

En 2018, la collectivité a également communiqué sur 2 axes :

- La lutte contre les dépôts sauvages
- La sécurité avant tout pour les agents de collecte et de déchèterie

+ infos : **www.sablesursarthe.fr**

N° Vert 0 800 00 86 28

7 LES INDICATEURS FINANCIERS DU SERVICE PUBLIC

Coût du service de collecte
2 369 356 €
de charges de fonctionnement

soit 81.9 € ht par habitant

870 262€
de recettes de fonctionnement

51.9 € ht
coût réel par habitant

2 369 356 € ht de dépenses de fonctionnement :

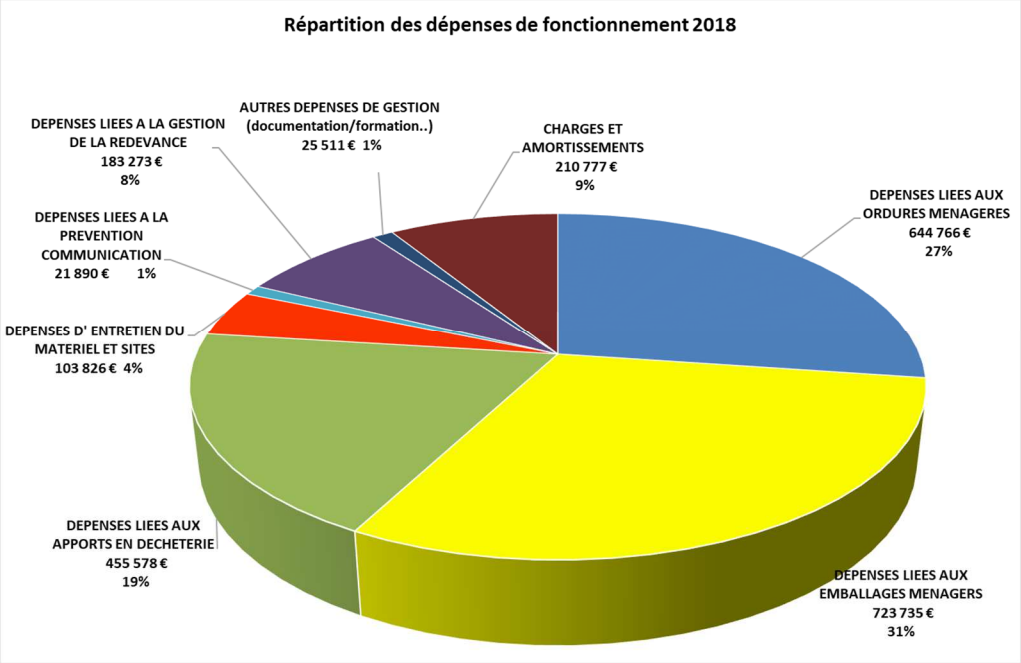

2 468 505 € ht de recettes de fonctionnement :

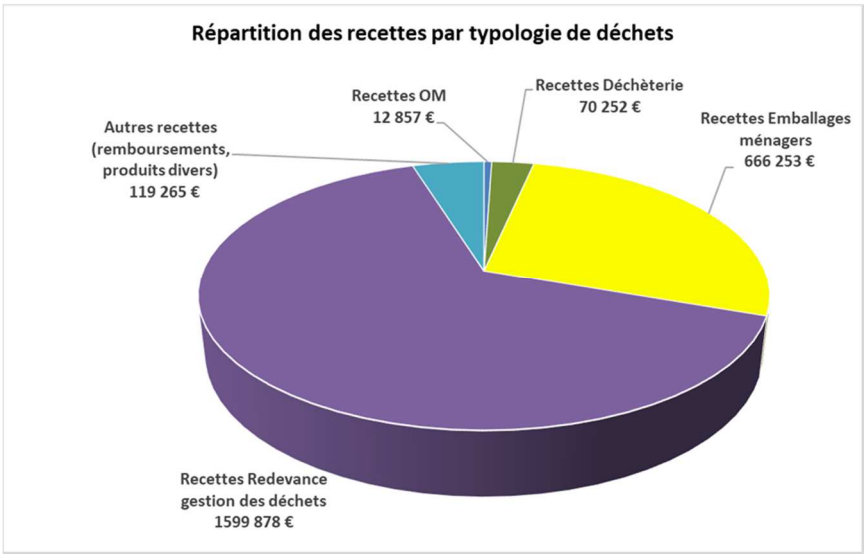

Les charges du service de collecte sont couvertes par

- les soutiens et subventions des éco organismes (Citéo, Ecomobilier,..) à hauteur de 21%
- les produits et recettes matériaux à hauteur de 9%
- les produits exceptionnels pour 4%
- **la redevance Gestion des déchets pour 66%**